

- Lieu -

**13 AVE DES DROITS DE L'HOMME
ORLEANS**

- Durée -

7.0 heure(s)

- Date(s) -

20/11/2025

- Horaires -

9h – 17h30

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 0 €

-> autre cas : 250 €

*Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire*

*Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.*

Objectif

Favoriser la bonne gestion de ses bordures de champs et bénéficiez des effets positifs sur son exploitation (agronomiques, pollinisateurs, auxiliaires, faune sauvage...).

Être capable d'évaluer l'état écologique des bordures de champs.

Être capable d'appliquer une bonne gestion de mes bordures de champs .

Public & Pré-requis

Exploitants agricoles du Loiret
Pré-requis : Aucun

Contenu

Être en capacité d'identifier une bordure de champs ?

Identifier les enjeux agroécologiques des bordures de champs.

Être capable d'évaluer l'état écologique des bordures de champs.

Retour d'expérience de la mise en œuvre des outils de diagnostics.

Évaluer l'état écologique des bordures de champs sur le terrain.

Être capable d'appliquer une bonne gestion de mes bordures de champs ?

Méthodes pédagogiques

Exposé, diaporama, quizz
Supports de terrain
Guide Flore et typologie GTNA
Réflexion en groupes sur différentes bordures

Evaluation

L'évaluation se fera via une application de quizz « kahoots » permettant d'identifier les notions acquises par les exploitants.

Intervenants

Wendy BARRE-LUCAS Conseillère agroforesterie et bio-diversité
Florent MULOT Expert en aménagement pour favoriser la présence des pollinisateurs Hommes et Territoires

Responsable de stage

Florent MULOT Expert en aménagement pour favoriser la présence des pollinisateurs Hommes et Territoires
02 37 24 46 07 - 06 01 20 07 91 - f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

Contact

Grégory PETRE (CA45)
02 38 71 90 50 – gregory.petre@loiret.chambagri.fr



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.